LA CRISE CHARBONNIÈRE

(Suite de la première page)

» Des mesures de restriction de l'importation arrêteront l'aggravation de la crise, elles en atténueront bientôt les funestes effets en ramenant chez nos mineurs un travail régulier, partant une amélioration de la situation budgétaire des ouvriers, des caisses de secours et de la Caisse autonome si frappées en ce moment.

» Que les mineurs ne sous-estiment pas les difficultés surmontées et le résultat obtenu au milieu d'un monde d'ennemis de tous ordres. Nous estimons que le Comité régional a arraché la quelque chose de tangible, de consistant, qui permet d'envisager l'avenir avec moins d'inquiétude. Il reste d'ailleurs en observation pour l'application des mesures prises et pour les possibilités éventuelles d'un redressement des salaires ».

***

Dans notre compte rendu de la réception des délégués des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais par M. Pierre Laval, quelques erreurs de transmission se sont glissées qui peuvent donner lieu à confusion.

En nous excusant auprès de nos lecteurs, nous rectifions aujourd'hui.

Dans le paragraphe : « Les délégués, MM. Leveau, de Marles et Demany, de Ligny-les-Aire, se firent les interprètes des ouvriers de leur région, plus particulièrement provoquée par suite de l'arrêt de certains ouvriers et de licenciements massifs », il fallait lire : « Les délégués MM. Leveau, de Marles et Demany, de Ligny-les-Aire, se firent les interprètes des ouvriers de leur région plus particulièrement frappée par l'arrêt de certains trains ouvriers.... ».

Dans le paragraphe : « Aux mineurs: Aussitôt qu'ont paru les communiqués annonçant que l'action du Comité de la 1re région, en accord avec la Fédération nationale allait obliger les Pouvoirs publics à préciser leur attitude sur les moyens à employer pour diminuer la crise, on a vu se dresser les représentants des forces de l'industrie lourde et du commerce ».

Il fallait lire : on a vu se dresser les représentants des ports....

LES MINES D'ANICHE ET DE L'ESCARPELLE CHOMERONT LUNDI

Le chômage sera plus important lundi prochain dans les concessions minières, que de coutume.

En effet, il atteindra toutes les fosses de la Compagnie des Mines d'Aniche et de la Compagnie de l'Escarpelle, où le travail sera suspendu pendant toute la journée.

LE MAIRE DE BAGNOLES VOULAIT INTERDIRE LA DÉTENTION DES COQS

Pour se conformer à une lettre adressée par le ministre de la Santé publique aux maires des communes classées comme stations hydrominérales climatiques, le maire de Bagnoles-de-l'Orne, par arrêté en date du 15 avril 1930, a interdit la possession de coqs dans l'agglomération communale à l'exclusion de la partie rurale.

Le maître avait pris cette mesure quelque peu draconienne pour assurer la tranquillité à laquelle ont droit les malades fréquentant la station.

Plusieurs habitants de Bagnoles-de-l'Orne ont déposé un recours tendant à l'annulation de l'arrêt, attendu que si le maire était en droit de prescrire un certain nombre de mesures destinées à empêcher que les chants des coqs portent atteinte à la tranquillité des baigneurs, il a commis un excès de pouvoir en interdisant purement et simplement la détention des coqs à l'intérieur de l'agglomération communale.

Faisant droit à la requête des requérants, le Conseil d'Etat a annulé l'arrêté dans celles de ses dispositions concernant la détention des coqs, en motivant sa décision comme suit :

« Considérant que s'il appartenait au maire de prescrire les précautions nécessaires pour le repos des personnes qui fréquentent pour leur santé, la station thermale de Bagnoles-de-l'Orne, ne soit pas trouble par le chant des coqs, il a excédé les pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 97 de la loi du 5 avril 1884, en interdisant d'une façon absolue la détention de ces animaux dans un certain périmètre. »

AUX RÉSERVISTES CONVOQUÉS POUR SISSONNE

Les réservistes de la 1re Région, convoqués le 20 juillet 1931 directement au Camp de Sissonne, sont avisés que la Compagnie des Chemins de fer du Nord mettra en circulation ce jour-là, à leur intention, de Lille à St-Erme (Camp de Sissonne), un dédoublement à 5 minutes du train dit Dijonnais, dont l'horaire est le suivant :

Lille, 8 h. 14 ; Douai, 8 h. 42, Cambrai-Ville, 9 h. 11 ; Caudry, 9 h. 29 ; Busigny, 9 h. 44 ; Bohain, 9 h. 52 ; St-Quentin, 10 h. 11 ; Tergnier, 10 h. 30 ; Laon, 10 h. 53, 11 h. 11.

Les réservistes de la région Dunkerque Hazebrouck, peuvent rejoindre Lille en temps utile par les trains ci-après : Départ de Dunkerque, 6 h. 47 ; départ d'Hazebrouck, 6 h. 13.

Les réservistes de la région Valenciennes, Maubeuge, Avesnes, peuvent rejoindre à Busigny (via Aulnoye), en temps utile par les trains ci-après : Valenciennes, 7 h. 59 ; Maubeuge, 8 h. 32 ; Avesnes, 7 h. 15.

Les réservistes de la région Calais, Boulogne, Etaples, sont invités à rejoindre St-Erme directement par Amiens et Laon. Calais-Ville, départ 6 h. 10 ; Boulogne-Tintelleries, arrivée 6 h. 57, départ 6 h. 59; Etaples, arrivée 7 h. 20, départ 7 h. 22 ; Amiens, arrivée 8 h. 49, départ 9 h. 02 ; Laon, arrivée 10 h. 40.

LE CONFLIT DU TEXTILE de Roubaix - Tourcoing et environs

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

A ROUBAIX

La journée de samedi a été fort calme à Roubaix, où cinq cents ouvriers ont repris le travail.

Aucune réunion ni cortège n'eut lieu et pas le moindre incident n'est à signaler.

UN MEETING IMPROVISÉ DANS UNE COURSE ?

Dans la soirée de vendredi, vers 21 h., un certain nombre de grévistes se réunirent dans la cour Desrousseaux, rue de l'Epeule. Un orateur, accompagné d'une femme, aurait harangué les grévistes auxquels il aurait prescrit la grève à outrance.

Le poste de police du 2e arrondissement fut averti et deux agents furent envoyés sur les lieux.

A leur arrivée, cour Desrousseaux, les grévistes s'étaient dispersés sans laisser de tracts.

Aucun incident n'est à signaler.

AVIS IMPORTANT AUX GRÉVISTES

Le Bureau de bienfaisance informe les grévistes que la distribution du pain se fera dans chaque secteur le lundi 13 juillet, aux heures habituelles, au lieu de mardi. Les bons de denrées seront distribués mercredi 15 juillet. En plus de ces bons de denrées, un secours supplémentaire de 5 fr. sera alloué à tous les grévistes indistinctement, dont du Comité intersyndical de grève du boulevard de Belfort « C. G. T. ».

A WATTRELOS

On signale cinquante nouvelles rentrées à Wattrelos, où la journée fut fort calme.

A HALLUIN UNE RÉUNION UNITAIRE

Hier, après-midi, à 16 h., s'est tenue au parc municipal des Sports, une réunion unitaire; 250 grévistes y assistaient. Les orateurs furent M. Bossoen, d'Halluin et M. Edouard Dangremont, de la C.G.T.U. à Paris.

La réunion prit fin vers 17 h. sans aucun incident.

A RONCQ UN E RÉUNION DES SYNDICATS LIBRES

Au siège du syndicat libre, rue de Lille, hier matin, eut lieu le paiement des indemnités de grève aux adhérents grévistes.

Il n'y a pas eu de réunion unitaire et la journée se passa très calme.

UN ORDRE DU JOUR DES SYNDICATS DU BATIMENT

On nous communique :

« Les ouvriers du Bâtiment et des Travaux publics et parties similaires, réunis salle de la Coopérative « La Paix », sur convocation du syndicat confédéré de Roubaix,

« Après avoir entendu l'exposé de la situation fait par le secrétaire du syndicat, et la conférence de M. Guillotou, délégué à la propagande fédérale de la région du Nord, félicitent leurs vaillants camarades du Textile en lutte depuis bientôt deux mois, pour le maintien de leurs salaires ; invitent tous les travailleurs de leurs industries à amplifier leur effort financier, à seule fin d'apporter aux grévistes du Textile l'appoint indispensable pour vaincre la rapacité du Consortium affameur et inhumain. Lèvent la séance aux cris de « Vive l'organisation syndicale, vive la solidarité ouvrière ! »

LES RÉUNIONS DE LUNDI

Les grévistes confédérés du Textile se réuniront demain, lundi : à 9 h. 30, à Tourcoing, 196, rue de Guisnes ; à 9 h. 30 à Lys-lez-Lannoy, salle du Trianon ; à 15 h., à Roubaix, salle des fêtes, rue de l'Hospice.

Ces réunions seront suivies de manifestations.

Gestes de Solidarité

SOMMES RECUEILLIES DIRECTEMENT PAR L'UNION DÉPARTEMENTALE DU NORD POUR LES GRÉVISTES DE ROUBAIX-TOURCOING

Syndicat des Cheminots d'Hellemmes (6e versement), 3.097 fr. ; Syndicat des Doubleurs en confection de Lille (3e versement), 186 fr. 50 ; Syndicat des Coupeurs en confection de Lille (3e versement), 2.300 fr. ; Syndicat d'Habillement de Templeuve-Pont-à-Marcq (3e versement), 443 fr. 75 ; M. Canfrère, de Trélon, 25 fr. ; Syndicat du Gaz et Electricité de Lille (7e versement), 225 fr. ; Syndicat du Bâtiment de Douai, 200 fr. ; Anonyme, 100 fr. ; Syndicat Textile de Bertry (3e versement), 1.000 fr. ; P. R., docteur en pharmacie (2e versement), 50 fr. ; Anonyme, 50 fr. ; Syndicat des Cheminots d'Hellemmes (7e versement), 290 fr. ; Quête au banquet de la Société « Mon Toit », 380 fr. ; Section Coopérative de Sin-le-Noble, 495 fr. 85 ; Rossy, pour la section de Denain, 501 fr. 25 ; Rossy, pour la section de Vieux-Condé, 200 fr. ; Syndicat d'Habillement de Templeuve-Pont-à-Marcq (4e versement), 565 fr. ; S.A.S.L., remis par Deverney, 300 fr. ; Syndicat des Tabacs de Lille (6e versement), 850 fr. ; J. S., 25 fr. ; Syndicat des Brûleurs et Livreurs et Café de Lille, 100 fr. ; Syndicat des Presseurs de Lille (6e versement), 1.046 fr. ; Syndicat des Cheminots de Lille-Délivrance (7e versement), 700 fr. ; Personnel de la Caisse « Le Travail » (3e versement), 43 fr. ; Association des Retraités des Services publics de Lille, 50 f. ; Devernay Emile (5e versement), 10 fr. ; Syndicat de l'Ameublement de Lille (4e versement), 500 fr. ; Syndicat des Liquoristes de Lille (2e versement), 85 fr. 75 ; Coopérative de l'Union de Lille (4e versement), 485 fr. ; Syndicat des Employés de Dunkerque, 500 fr. ; Bourse du Travail de St-Amand et Comité du Populaire, 1.500 fr. ; Syndicat des Métaux de St-Amand, 100 fr. ; Bougard, Syndicat des Marbriers de Jeumont, 500 fr. ; Souscription au chantier Marmor à Jeumont, 560 fr. 30 ; Souscription chantier Lecat et autres chantiers à Jeumont, 64 fr. 85 ; Syndicat de la Métallurgie de Lille (6e versement), 1.000 fr. ; Rioq Octave, Jeunesses Socialistes de Denain, 150 fr. ; Personnel de l'Ecole Baggio, 240 fr. ; Willmot, souscription pour les grévistes, 132 fr. ; Collecte par le Syndicat Textile de Lille (6e versement), 3.200 fr. 50 ; Syndicat Textile de Lille (4e versement), 500 f. ; Camarade Cereso, souscription, 122 fr. ; Collecte à l'Usine E. E. N. F., secteur de La Madeleine, 205 fr. ; Nicolas André, collecte à Roucq-Recquignies, 365 fr. 75 ; M. Lequien Henri, 106 fr. 55 ; Syndicat des Employés (4e versement), 88 fr.

Syndicat National des chefs d'ateliers (2e versement), 179 fr. ; Syndicat des Arts et Métiers de Lille (2e versement), 175 fr. ; Syndicat des Tailleurs Confédérés de Lille (2e versement), 305 fr. ; Syndicat des Lithographes-Papetiers de Lille (4e versement), 1.000 fr. ; Un groupe de Municipaux de Lille (5e versement), 385 fr. ; Syndicat des Ingénieurs Vicinaux, 600 fr. ; M. Detes, Amicale des Modeleurs de Lille (2e versement), 170 fr. ; Syndicat des Préparateurs en Pharmacie de Lille (2e versement), 45 fr. ; Syndicat des Coupeurs en confection de Lille (6e versement), 2.150 fr. ; Syndicat des Ouvrières en confection, 500 fr. ; Syndicat des Doubleurs en confection de Lille (4e versement), 234 fr. ; Syndicat des Municipaux de Coudekerque-Branche (4e versement), 220 fr. 50 ; Syndicat Textile de Beauvois-Fontaine (4e versement), 200 f. ; Syndicat Textile de la Gorgue-Estaires (7e versement), 2.000 fr. ; Doley Henri, Jeunesses Socialistes de Sin-le-Noble (2e versement), 50 fr. ; Union Locale de Maubeuge, 555 fr. 80 ; Syndicat des Municipaux de Coudekerque-Branche (5e versement), 220 fr. 50 ; Collecte après une chanson de Gys à Hellemmes, 87 fr. 50 ; Syndicat des Typos-Imprimeurs de Lille (2e versement), 2.000 fr.

Total : 34.939 fr. 35. — Listes précédentes : 146.950 fr. — Total général : 181.889 fr. 35.

SOUSCRIPTIONS REÇUES AU BUREAU DE BIENFAISANCE DE TOURCOING EN FAVEUR DES GRÉVISTES DU TEXTILE (20e Liste)

Ville de Coudekerque-Branche, 1.000 fr. ; Ville d'Amiens (2e versement), 500 fr. ; Commune de Notre-Dame-du-Thil (Oise), 200 fr. ; Personnel enseignant de l'Ecole Michelet, rue du Printemps, 170 fr. 40 ; Personnel enseignant de l'Ecole Jean-Jaurès, rue des Champs, 336 fr. ; Association Amicale des Anciens Elèves de l'école de la rue des Champs, 200 fr. ; Association Amicale des Anciens Elèves de l'école de la rue des Piats, 50 fr. ; Quête faite au cours d'une réunion de la section du Blanc-Seau de la Solidarité républicaine, 61 fr. ; Doutreluigne, rue de Mouscron (bénéfice concours de pigeons), 50 fr. ; Syndicat National du Personnel de la Banque de France, 500 fr. ; Syndicat des Facteurs et intérimaires de Tourcoing, 292 fr.

Total de la 20e liste, 3.379 fr. 40. — Total des listes précédentes, 90.709 fr. 20. Total général, 94.088 fr. 60.

Les souscriptions suivantes ont été recueillies par le Syndicat des Employés, en faveur des grévistes nécessiteux (7e liste) :

Chefs de service et employés Brasserie Roubaisienne (7e versement), 190 fr. ; Syndicat des Employés Mines d'Annin, 500 fr. ; Union Philanthropique Employés d'Elbeuf, 200 fr. ; Personnel des Presses F. L. (7e versement), 142 fr. ; Employés Union Roubaix-Tourcoing (4e versement), 133 fr. ; Personnel Paul Planquart et fils, 130 fr. ; J. M., employé, 50 fr. ; V. (2e versement), 50 fr. ; D., 50 fr. ; L. C., 50 fr. ; A. M. G., 50 fr. ; Amicale des Employés de Saint-Dizier, 100 fr. ; D. E., 35 fr. ; Un employé, sa femme et ses trois mioches (7e versement), 25 fr. ; D., versement hebdomadaire, 15 fr. ; C., versement hebdomadaire, 10 fr.

Listes : A. C., 165 fr. 50 ; D. et M., 47 f. ; Lesne, 43 fr. ; B. H., 40 fr. ; R. V. O., 27 fr. ; G. D., 25 fr. ; S. G. (2e liste), 25 fr.) ; L. D., 22 fr. ; L. C., 20 fr. ; N. H., 15 fr. Total : 429 fr. 50.

Recueilli 66, rue Pellart, 170 fr.

Total : 2.329 fr. 50. — Listes précédentes : 16.185 fr. 56. — Total général : 18.515 fr. 06.

Le Syndicat des Employés fait une sixième répartition et adresse aux maires des communes touchées par la grève, les mandats suivants, pour venir en aide aux familles des grévistes nécessiteux :

Roubaix, 800 fr. ; Wattrelos, 240 fr. ; Tourcoing, 500 fr. ; Mouvaux, 60 fr. ; Roncq, 50 fr. ; Lannoy, 50 fr. ; Leers, 50 fr. ; Bondues, 50 fr. ; Touffiers, 50 fr.; Forest, 50 fr. ; Annappes, 50 fr. ; Sailly, 50 fr. — Total : 2.000 fr.

La grève se prolonge et la misère à soulager est grande, aussi un appel pressant est fait aux employés pour qu'ils retournent au Syndicat la liste de souscription qu'ils possèdent avec son montant. D'autres listes sont à leur disposition pour continuer leur souscription.

Les souscriptions peuvent être remises 66, rue Pellart, à Roubaix, ou 89, rue des Poutrains, à Tourcoing.

LA SITUATION DES GRÉVISTES VIS-A-VIS DES ASSURANCES SOCIALES

La Caisse d'assurances sociales « La Famille » nous communique la note suivante qui intéressera tous les grévistes de Roubaix-Tourcoing et environs.

« Sur mandat du Conseil d'administration, M Edouard Leriche, directeur de la Caisse d'assurances sociales « La Famille », accompagné de M Liermann et de M. des Rotours, députés, a exposé à M. Landry, ministre du Travail, la situation particulièrement digne d'intérêt des grévistes du textile et de leur famille auxquels les caisses d'assurances sociales se voient actuellement dans la pénible obligation de refuser les prestations maladie, par suite d'insuffisance de cotisations durant les trois mois précédents.

Le délégué de la Caisse «La Famille» a demandé à M. le Ministre de bien vouloir examiner cette situation, afin qu'une solution soit trouvée dans l'intérêt des ouvriers du textile en grève et de leur famille qui seraient éprouvés par la maladie.

Une fillette de sept ans violentée à Bohain

Vendredi, vers 19 h., les gendarmes de Bohain furent informés qu'une fillette de 7 ans avait été violentée. Ils commencèrent aussitôt une enquête et eurent tôt fait d'arrêter Marquant Gaston, manouvrier, 28 ans, demeurant chez sa mère, rue de Vaux, à Bohain.

Voici les faits : Marquant fréquentait une dame Crépin-Boote, habitant au 9 rue de la République à Bohain, mère de 2 enfants, un garçon de 13 ans et une fille de 7 ans.

Le 3 juillet dernier, la petite fille, Yvette, fut chargée par sa mère de porter à boire à Marquant, occupé à biner des betteraves au lieu dit « Les Tramettes », pour le compte de Mme Vitrant. Marquant invita la petite fille à s'asseoir à son côté et se livra sur elle aux actes révoltants que l'on devine. Son crime accompli, Marquant renvoya l'enfant en lui recommandant de n'en parler à personne. Mme Crépin s'aperçut le soir que sa fillette se trouvait dans un état anormal et que son linge était souillé. Elle en fit part à ses voisins sans toutefois avertir la police. Ce fut une de ces voisines, Mme Ruisser qui conta la chose à un agent de police.

Aux gendarmes, la petite Yvette donna de nombreux détails sur l'acte odieux dont elle fut la victime. Marquant, lui, nia tout, malgré les affirmations de la petite.

Un docteur examina la fillette et constata que le crime avait été perpétré et que, de plus, elle était contaminée.

Marquant a déjà été condamné deux fois pour viols, une fois à 14 mois de prison et une autre fois à 3 mois. La rumeur publique lui impute d'autres méfaits, entre autres, d'avoir, un soir d'hiver, arrêté et dépouillé, sur une route déserte, un marchand de beurre de Vaux-Audigny.

Les gendarmes l'ont conduit, samedi soir, au Parquet de St-Quentin.

Une fille soumise tuée par son amant

Hier matin, un drame rapide s'est produit dans une maison de tolérance de la rue Saint-Pierre, à Saint-Etienne. Un Espagnol a tué d'un coup de rasoir une fille soumise et s'est ensuite fait justice. Il y a un an et demi, Francisco Corona, 37 ans, domicilié à St-Etienne, marié, faisait la connaissance d'une fille soumise, Zaffran Hest Estéor, dite « Sonia », 39 ans. Samedi vers 6 heures du matin, Sonia annonça à son ami qu'elle allait repartir à Constantine où sa mère, paraît-il, était gravement malade. Sentant que son amante s'échappait, l'Espagnol s'en fut dès l'aube acheter un rasoir et vers 8 heures il revint à la maison de tolérance et de deux coups de rasoir trancha la gorge de Sonia puis se fit justice.

UN ACCIDENT AU CARREFOUR DES RUES D'ANNŒULLIN ET DE LILLE, A CARVIN

Hier, à 17 heures, une auto pilotée par M. Jean Saingier, âgée de 24 ans, entrepreneur de peinture, demeurant 49, rue de la Gare, à Saint-André-les-Lille, revenait d'Annœullin, où il avait travaillé. Il venait de cette direction, se dirigeant vers la Grand'Place de Carvin, lorsqu'au moment où il débouchait de cette route, une autre auto venant de Lille et allant vers Arras, se présenta en même temps au carrefour, d'où collision.

C'était l'auto de M. Arnout Léon, négociant en toiles à Annappes, âgé de 40 ans, qui se trouvait en compagnie de sa femme et de sa servante, qui fut blessée à la face par des éclats de verre.

M. Saingier, lui, avait subi une forte commotion et portait plusieurs plaies superficielles. Conduit à l'Hôpital de Carvin, il reçut les soins du docteur Leclercq, qui lui fit quelques points de suture au cuir chevelu.

Le chef de gendarmerie Hennion, accompagné du gendarme Flament, a ouvert immédiatement une enquête sur les responsabilités.

LE CADAVRE D'UN NOUVEAU-NÉ DÉCOUVERT DANS UN FOSSÉ A HAULCHIN

Le cadavre d'un enfant nouveau-né du sexe masculin, a été retrouvé hier, vers 14 heures, dans le fossé qui borde la route Nationale n° 29, à proximité du lieu dit « La Croix Sainte-Marie », sur le territoire de la commune d'Haulchin.

Le corps paraît avoir séjourné dans le fossé pendant plusieurs jours. Il a été mis à jour par des cantonniers qui fauchaient les hautes herbes, dans lesquelles il était dissimulé.

Informée, la gendarmerie de Denain s'est immédiatement rendue sur les lieux et après avoir procédé aux constatations, a fait transporter le corps à la mairie d'Haulchin, où M. le docteur Dubois, de Denain, commis par M. de la Batie, juge d'instruction, procéda ce matin à l'autopsie. Les recherches effectuées par la gendarmerie en vue de retrouver la mère criminelle se sont prolongées tard dans la soirée, mais n'ont donné jusqu'ici aucun résultat.

HORAIRE des TRAINS de la Cie du NORD
GUIDE INDICATEUR LOUIS MASSON Consultez le
LE PLUS COMPLET LE PLUS PRATIQUE
Couverture rouge

Pour les locataires menacés d'expulsion

Le « Journal Officiel » de ce jour, 12 juillet, publie la loi maintenant dans les lieux loués jusqu'au 1er décembre 1931, des locaux frappés de commerçant ou industriels menacés d'expulsion.

LES FÊTES DU CENTENAIRE DE JULES FERRY, A ÉPINAL

ELLES SE DÉROULERONT AUJOURD'HUI SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. PAUL PAINLEVÉ

M. Paul PAINLEVÉ, ancien Président du Conseil, président de la Fédération Nationale des Pupilles de l'Ecole publique, présidera aujourd'hui à Epinal, comme ancien ministre de l'Instruction publique, les grandes fêtes vosgiennes du Cinquantenaire de l'Ecole Laïque et du Centenaire de Jules Ferry.

M. Painlevé est arrivé hier à Remoncourt, où il a présidé l'inauguration de la Maison des Pupilles de l'Ecole publique des Vosges.

Il a été reçu par MM. BOLLAERT, préfet des Vosges ; RIMEY, inspecteur d'Académie ; René PORTERAT et Marc RUCART, députés des Vosges ; Camille PICARD, membre du Comité d'administration de la Maison des Pupilles ; docteur RONTAL, maire de Remoncourt et de nombreuses autres personnalités du monde de l'Enseignement.

L'ancien Président du Conseil a prononcé un discours très applaudi, dans lequel il a rendu un vif hommage aux maîtres et élèves des Ecoles publiques du département, ainsi qu'aux fondateurs de l'œuvre des Pupilles de l'école publique.

UN VILLAGE EN FEU

On mande de Skoplie, qu'un incendie s'est déclaré au village d'Archutzi, dans l'habitation d'un paysan.

En raison de la sécheresse le sinistre a pris rapidement des proportions telles qu'avant l'arrivée des secours, tout le village a été la proie des flammes.

Les paysans ont dû se contenter de sauver les femmes et les enfants. Les dégâts sont considérables. Il n'y a aucune victime.

HABITATIONS A BON MARCHE DU NORD

Le Conseil d'Administration de l'Office départemental des Habitations à Bon Marché du Nord s'est réuni à la Préfecture.

Autorisation est donnée de faire procéder à la pose de supports et d'accessoires pour l'extension du réseau téléphonique desservant le groupe d'Anzin.

Le Conseil approuve les dispositions prises pour la réparation des bâtiments du groupe de Berlaimont endommagés par la grêle et pour diverses améliorations.

L'exécution de travaux supplémentaires aux maisons du groupe de Dunkerque demandés par la municipalité est autorisée.

Les procès-verbaux de réception définitive du groupe de Lesquin sont approuvés.

Le Conseil décide, d'accord avec l'Université, la constitution d'un comité de direction de la Maison des Etudiantes. Il désigne, en ce qui le concerne pour en faire partie avec le président de l'Office, le secrétaire général et l'inspecteur gérant.

Le Conseil ratifie l'adjudication d'extincteurs d'incendie, pour la Maison des Etudiantes, et adopte les mesures nécessaires en vue de l'installation d'un nouveau système de chauffage.

Le Conseil approuve le projet de cahier des charges pour l'installation du chauffage central à la Maison des Etudiantes en cours de construction à Lille.

La Société Coopérative de Fiers-en-Escrébieux se voit attribuer la part du bonl départemental de revitaillement en vue de la réalisation d'un programme de construction d'habitations à bon marché.

Le Conseil d'Administration décide de s'affilier à l'association française pour l'amélioration de l'habitation en France.

EMPRUNT DE 1898 DE LA VILLE DE TOURCOING (30e TIRAGE)

Il a été procédé, hier, au 30e tirage au sort des obligations de l'emprunt de 405.000 fr.

Le sort a désigné pour le remboursement, au 14 août 1931, les quarante trois obligations suivantes :

12	28	32	41	48	70	79	111	113	
130	140	151	158	175	180	216	229	286	
289	307	367	374	378	386	408	422	478	
490	493	498	510	526	532	534	562	619	
665	680	719	724	739	744	758			

LE CARTEL DE L'ACIER

Dans les milieux industriels on attache une grande importance à la réunion plénière du cartel international de l'acier qui se tiendra vendredi 17 juillet prochain à Bruxelles et où il s'agira de prendre une position définitive au sujet du renouvellement de ce cartel qui a été prorogé d'un mois, c'est-à-dire jusqu'à fin courant.

La reconstitution de cette entente a une très grande influence car c'est la clé de voûte des autres cartels sidérurgiques.

Nous croyons savoir dit l' « Agence Belga » que bien que les négociations relatives au renouvellement de l'entente internationale de l'acier se poursuivent dans une atmosphère favorable, il n'est pas impossible que lors de la réunion de Bruxelles du 17 juillet on doive constater que les dernières résistances sont irréductibles. Dans ce cas les pourparlers seraient définitivement rompus.

BACCALAURÉAT

On été admis : **Au premier examen de Baccalauréat en Droit.** — MM. Barbet (A.B.) — Barbier — Sutenet (B.) — Baligny — Mlle Beugnet — MM. Beurrier — Boca (B.) — Mme Bonrez (A.B.) — MM. Cartier, Chatelain — Chenal (A.B.) — Crabbe — Creupelandt — Cuisinier — Cuvelier (Gérard) — D'Argent de deux Fontaines — David — Debenrme (A.B.) — Delaeter — de la Ruffie — Mlle Delloue — MM. Deramecourt — Derouelle (A.B.) — Deschamps — Desrumaux — Mlle Detournay — MM. Didion Charles (A.B.) — Dé — Douay — DoniriauxAndré (A.B.) — Doutriaux Roger — Dubly (B.) — Dufour — Dujardin Philippe — Duquesne — Durier Philippe — Durieux — Flayelle — Fourmanoir — Fossine Charles — Ghienne (A.B.) — Guieu (A.B.) — Guyot — Laigle de — Lebègue — Le Bozec — Leconteur — Lepetit (A.B.) — Lenieux — Lombart — Lotthé (A.B.) — Mahieu (A.B.) — Malpel — Mathelin — Poutie — Quembre (A.B.) — R oules — Rembry — Robert — Robart — Roynaud — Sentucq — Sormani — Spriet (A.B.) — Tiberghien (A.B.) — Valensi (A.B.) — Verschave (A.B.) — Verspieren — Wable — Mlle Wallach — MM. [illegible]rt (B.) — Didion René — Dubois Georges.

Au grade de Bachelier en Droit. — MM. Baes — Behagbel — Beraux — Blanchet — Blondel — Bonte — Bonvat — Brouster — Bniiot — Chavanne — Chrétien (B.) — Coupez — Cousteix (A.B.) — Danjou — Debeyre Guy (B.) — Décatoire — Delannoy Claude — Mlle Demarcq (A.B.) — MM. Deryckère (A.B.) — Devos (A.B.) — Dufay (A.B.) — Dufossé — Mlle Dupont (B.) — MM. Dupont Jean-Baptyiste — Dupont Philippe — Duriez Georges — Finot — Fournier Paul — Fournier Régis (A.B.) — Galand (A.B.) — Mme Gruyelle (A.B.) — MM. Guénix — Henel — Hillebrant (T.B.) — Leblanc (T.B.) — Leclercq (B.) — Lefèvre — Lefrançois — Lejeux — Lepingle (A.B.) — Lotthé (A.B.) — Mlles Louis — Maillet — MM. Moras — Motte — Mlle Mourmant — M. Muller (B.) — Mlle Petot (A.B.) — MM. Roussel — Séverlart — Mlles Sennevrille — Soutar (B.) — MM. Tahon — Todorow (A.B.) — Vanderhaghen — Vienne — Vieux — Wattel — Wédeux.

Au premier examen de troisième année de licence. — MM. Bataille (A.B.) — Beaudnin — Berton — Boca André — Bouquillion — Chartier — Cochy — Coevoe (A.B.) — Danjou — Mlle Degraeve (A.B.) — MM. Delcourt (A.B.) — Delhomme — Delomel (B.) — Dericke (A.B.) — Deswarte — Dolez (A.B.) — Duchemin — Dupuis — Duquesnoy — Dutilleul (A.B.) — Foucart Jacques — Foucart (Jean) — Fontaine Jean — Hallet (A.B.) — Hénaux (A.B.) — Labadie — Mlle Lamblin — M. Lecocq (A.B.) — Mlles Lheureux — Lehoucq (A.B.) — Lequien — MM. Mabille de Poncheville — Morel Paul — (A.B.) — Notre-Dame (A.B.) — Petit — Pinte — Plancquael — Pormenté (A.B.) — Poupée (A.B.) — Prondzynski — Rocquet (A.B.) — Sorlin (B.) — Stasse (A.B.) — Sullill — Mlle Vanschoor — MM. Véniat (B.) Vilain — Wattiaux.

Reçus au deuxième examen de troisième année de licence. — MM. Bataille (A.B.) — Beaudio — Berton (A.B.) — Boca (A.) — Bouquillion (A.B.) — Chartier — Cochy (A.B.) — Coevet (B.) — Danjou (A.B.) — Declerck — Mlle Degraeve (T.B.) — MM. Delcourt (A.B.) — Delhomme — Delomel (B.) — Dericke (A.B.) — Desvarte — Dolez (A.B.) — Duchemin — Dupuis — Duquesnoy — Dutilleul (A.B.) — Foucart Jacques — Foucart (Jean) — Fontaine Jean — Hallet (A.B.) — Hénaux (A.B.) — Labadie — Mlle Lamblin — M. Lecocq (A.B.) — Mlles Lheureux — Lehoucq (A.B.) — Lequien — MM. Mabille de Poncheville — Morel Paul — (A.B.) — Notre-Dame (A.B.) — Petit — Pinte — Plancquael (A.B.) — Pormenté (A.B.) — Poupée (A.B.) — Prondzynski — Rocquet (A.B.) — Sorlin (B.) — Stasse (A.B.) — Sullill — Mlle Vanschoor — MM. Véniat (B.) — Vilain — Wattiaux.

Reçus au grade de licencié en droit. — MM. Bataille — Beauduin — Berton — Boca André — Bouquillion — Chartier — Cochy — Coevet — Danjou — Mlle Degraeve — MM. Delcourt — Delomel — Dericke — Desvarte — Dolez — Duchemin — Dupuis — Duquesnoy — Dutilleul — Foucart Jacques — Fontaine Jean — Hallet — Hénaux — Labadie — Mlle Lamblin — M. Lecocq — Mlles Lehoucq — Lequien — MM. Morel Paul — Notre-Dame — Petit — Pinte — Plancquael — Pormenté — Poupée — Rocquet — Sorlin — Stasse — Sullill — Mlle Vanschoor — MM. Véniat — Vilain — Wattiaux — Delbomme.

FIN DE LA SESSION DE JUIN-JUILLET

Session d'octobre-novembre 1931. — Une session d'examens de droit s'ouvrira à la Faculté de Droit de Lille le vendredi 30 octobre. Les inscriptions en vue de ces examens seront reçues au Secrétariat, 9, rue Angellier, à Lille, du 1er au 6 octobre (demande rédigée sur papier timbré adressée à M. le Doyen de la Faculté et remise ou envoyée au secrétaire.

Lundi 19 octobre : tirage des secondes matières pour les examens des trois années de licence. — Vendredi 30 octobre : écrit 1re année — Samedi 31 octobre : écrit 2e et 3e années — Mardi 3, mercredi 4, jeudi 5 novembre : examens 1re et 2e capacité. — Diplômes d'études supérieures (Doctorat) ; ajournés des trois années de licence. — Jeudi 5 novembre à 18 h., affichage dans la cour de la Faculté des noms des admissibles de la session d'octobre-novembre. — Vendredi 6, samedi 7, lundi 9 et mardi 10 novembre, examens oraux des admissibles d'octobre-novembre (licence 1re, 2e et 3e années).

Rentrée de la Faculté : jeudi 12 novembre

BACCALAURÉAT (OCTOBRE 1931)

Les Facultés des Sciences et des Lettres de Lille ouvriront le lundi 12 octobre une session d'examens du Baccalauréat. Les registres d'inscription seront ouverts du lundi 21 au mercredi 30 septembre.

A la **Faculté des Sciences**, pour les séries B et 2e partie mathématiques, sciences langues et 2e partie mathématiques (ancien régime).

A la **Faculté des Lettres** pour les séries A, A' et 2e partie philosophie, latin grec, latin langues, latin sciences et 2e partie philosophie (ancien régime).

BACCALAURÉAT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (1re partie B)

Ont été admis définitivement : Agez Gaspard — Alexandre Suzanne — Ampenoff Nonna (B.) — Asset Jean — Aunay Jean — Azambre Michel — Bacrot André (A.B.) — Barbaut Violette — Baron Pierre — Bastien Michel (A.B.) — Bastin Raymond (A.B.) — Bauderlique Lucy — Baudson Robert — Beghin Denise — Bellet Paul — Bellot Gilette (A.B.) — Berllawsky Isai (A.B.) — Bertrand Gérard — Biard Suranne — Boinet Bernard (A.B.) — Boitel Jean — Bouinguez Fernande — Bourdon Edith — Boughelle Yves — Bourriez Jean — Bonrnel Jean — Bourriez Georges — Bonville Marie — Boyez Jean — Bréard Camille — Briatte Philippe — Cabochе Gorges — Caillavet Marie — Carpentier Henri — Cassigneul Joseph — Charvet Gérard — Chavallier Robert — Clop André — Colin Jean — Constant Francine — Coquerel Roger — Corbeil Manrice — Coucy René — Conion Michel — Courrèges Solange — Contay Yvonne — Crousse Georgette — Dapremont Jean — Daux Simonne — Debalsieux Suzanne (A.B.) — Debray Renée — Debuisson Jean-Marie — Deonninck Robert — Dejonckère Jean — Delcroix Raymond (B.) — Delecroix Jean — Delmotte Gaston — Demulière Suzanne — Déposers René — De Thelin René — Destrez Jean — De Valincourt Agnès — Diers Alfred (A.B.) — Dupuis Jean — Dupuis Noisan — Eschmann Jean (A.B.) — Feulle Gaston — Fiery Jacques (A.M.) — Fouche Pierre (A.B.) — Fournier Jean — Fournier Marie (A.B.) — Gallot Pierre (A.B.) — Galland Jean — Galtier théodore (A.B.) — Cemesseau Marguerite — Giral René — Gouedard Pierre — Gournay Pierre — Gonthier France (A.B.) — Gruson M. — Hache Alfred (A.B.) — Halnau Roger — Hediard Pierre — Heller Eugène (A.B.) — Hennebeele Marie — Herman Georges — Herrebant Léonce (A.B.